

Opter : employé en 1411 par N. de Baye, traduction moderne du latin *Optare*. Au XVI^e siècle “souhaiter” (dictionnaire étymologique Larousse). Choisir entre deux ou plusieurs choses qu'on ne peut avoir ensemble, entre deux ou plusieurs partis pour l'un desquels il faut se déterminer (Littré).

La victoire de la Prusse, en 1870, amena celle-ci à annexer l'Alsace et une partie de la Lorraine. Qu'allait, alors, devenir les habitants de ces régions ?



Le traité de Francfort prévoit dans l'article 2 que :

« Les sujets français originaires des territoires cédés, domiciliés actuellement sur ce territoire, qui entendront conserver la nationalité française, jouiront jusqu'au 1^{er} octobre 1872, et moyennant une déclaration préalable faite à l'autorité compétente, de la faculté de transporter leur domicile en France et de s'y fixer(...) »

L'option était soumise à deux conditions que François Roth cite dans son ouvrage “La Lorraine annexée” :

« La première était une déclaration personnelle devant une autorité habilitée, par laquelle le signataire déclarait vouloir conserver la nationalité française. **En France, les maires, officiers de l'état civil, furent déclarés compétents...** La déclaration donnait droit à un certificat de légitimation qui autorisait l'intéressé à quitter l'Alsace-Lorraine sans passeport. **Le délai ultime, fixé au 1^{er} octobre 1872 pour ceux qui habitaient l'Europe, fut repoussé jusqu'au 1^{er} octobre 1873 pour ceux qui résidaient dans les autres parties du monde.** L'absence de démarche équivalait à une acceptation ipso-facto de la nationalité allemande (...)

La seconde était l'établissement de ceux qui depuis toujours avaient leur vie en Alsace-Lorraine, leur famille, leur métier, leurs biens et qui ne voulaient pas devenir allemands. Certains hésitèrent et ne se décidèrent à partir que parce qu'ils voulaient éviter à leurs fils de servir sous l'uniforme allemand. »

Exemple de formulaire utilisé par les maires des communes qui reçoivent des Alsaciens ou des Lorrains souhaitant garder la nationalité française (extraits, archives P. Bochi).

Le document a été rempli par le maire de Rougemont-le-Château, village francophone du Haut-Rhin situé dans le canton de Masevaux qui, à l'instar des trois autres communes de Leval, Petitfontaine et Romagny, n'est pas annexé par les Prussiens.

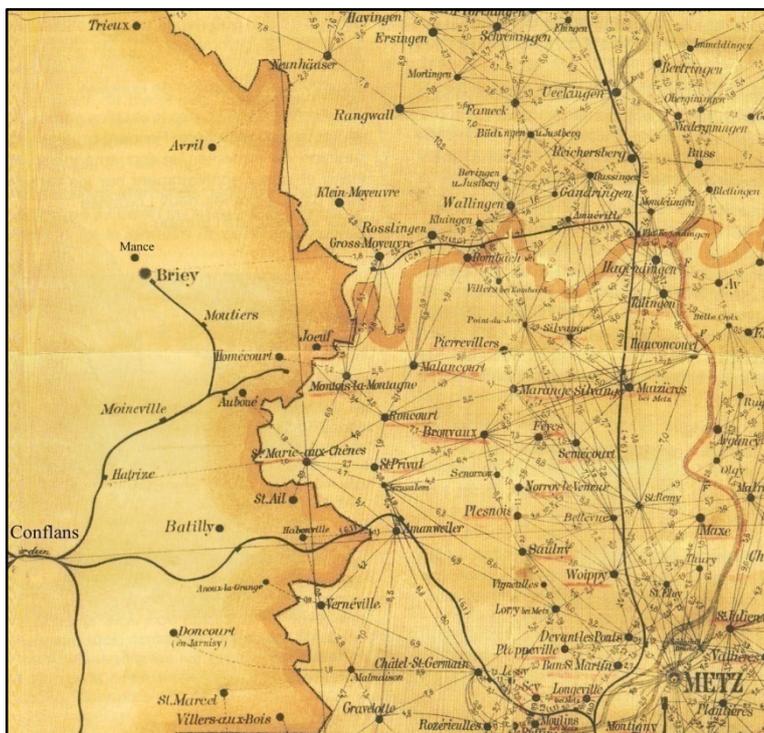
En septembre 1872, la commune frontalière de Rougemont est déclarée située dans la “Zone française du Haut-Rhin”, essentiellement l'arrondissement de Belfort.

N.B. :Jusqu'en 1919, cette partie de l'Alsace restée française portera l'appellation officielle « **Arrondissement subsistant du Haut-Rhin** ». En 1919, elle ne réintègrera pas le Haut-Rhin, et devient officiellement un département français le 18 février 1922.

Traité du 10 mai et du 11 décembre 1871.		OPTION POUR LA NATIONALITÉ FRANÇAISE.	
(1) Dates du jour et du mois.	Le (1) quinze Septembre		1872.
(2) Noms de la commune, de l'arrondissement et du département.	par-devant nous, maire de la commune de (2) Rougemont, Seine française du h ^t . Rhin.		
(3) Nom et prénoms du déclarant.	est comparu (3) Arber Louis, assisté de son mari Kiriij Philippe,		
(4) Indication du lieu de naissance.	né à (4) Mulhouse, arrond ^t d'udit.		
(5) Date de la naissance ou au moins indication de l'âge du déclarant.	le (5) 28 juil ^{et} 1843.		
(6) Ajouter pour les mineurs, quand leur déclaration sera faite séparément : « Assisté de son père ou de son tuteur. »	(6) assisté à Rougemont.		
lequel, conformément aux articles 2 du Traité du 10 mai et 1 ^{er} de la Convention additionnelle du 11 décembre 1871, a déclaré opter pour la nationalité française, qu'il entend conserver.			
(8) Ou attestation par le maire qu'il ne suit pas signer.	Signature du Déclarant (8).		Signature du Maire.
	* Kiriij Philippe		Maire
	* Arber Louis		

Les villes et villages proches de la nouvelle frontière peuvent accueillir ceux qui ne veulent pas devenir Allemands, certains étant déjà installés dans la partie de la Moselle demeurant française. Nous analyserons diverses archives permettant de mesurer l'importance de ce phénomène de migrations dans deux communes de la région de Briey :

Mance, village de 345 habitants au dénombrement de 1866, situé à une douzaine de kilomètres de la nouvelle frontière ; **Jœuf, qui compte 245 âmes** à la même date, village frontalier avec les communes annexées de Moyeuve-Grande et Montois-la-Montagne.



Carte de la frontière de 1871 dans le secteur des cantons de Briey et Jarny (document réalisé par les imprimeurs messins Richter & Gerber en 1896).

À Mance

Nicolas Douchet, instituteur à Mance depuis le 1^{er} octobre 1871, opte en premier avec sa famille, le 6 mai 1872. Il était né à Vigy, comme son épouse Marie Anne Reine née Didier, leurs deux enfants, Marie et François, étant nés à Algrange, où Nicolas était instituteur avant d'être nommé à Mance. Tous devaient donc opter pour rester Français. Nicolas Douchet terminera sa carrière à Mance où il prend sa retraite en 1898, le jour du 1^{er} mai, une retraite dont il profite peu, puisqu'il décède le 2 juillet 1898, à l'âge de 62 ans.

DÉPARTEMENT DE L'EURTHE-ET-MOSELLE. ARRONDISSEMENT de Briey. COMMUNE de Mance.

TRAITÉS DU 10 MAI ET DU 11 DÉCEMBRE 1871.

OPTION POUR LA NATIONALITÉ FRANÇAISE.

Bordereau d'envoi de déclarations d'option.

NOM DU DÉCLARANT.	PRÉNOMS.	DATE DE NAISSANCE.	LIEU DE NAISSANCE.	DATE DE LA DÉCLARATION d'option.	DÉSIGNATION DE LA MAIRIE où la déclaration a été souscrite.
Douchet	Nicolas	21 Octobre 1836	Vigy	6 Mai 1872	Mance.
Douchet	Marie Catherine	8 Septembre 1861	Algrange	id.	id.
Douchet	François Marie	16 Mars 1863	Algrange	id.	id.
Didier	Marie Anne Reine	5 Août 1839	Vigy	id.	id.

Sur cette liste de 12 personnes, établie à la date du 20 mai 1872, la famille Douchet est la première à opter à Mance à la date du 6 mai 1872.

Ce même 6 mai 1872 opte, entre autres, Nicolas Pierret, né à Neufchef en 1836, mais marié à Mance, en 1860, avec Marie-Antoinette Herbin. De même, les épouses nées en zone annexée, doivent se déterminer ou devenir allemandes, même si leur mari est français ; c'est le cas d'Amélie Caroline Cerfon, "femme Ancel", qui effectue sa déclaration le 31 mai 1872.

Nom du déclarant	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de la déclaration d'option	Désignation de la commune où la déclaration a été soumise
Cerfon femme Ancel	Amélie Caroline	7 janvier 1844	Haguenau, arrond. de Strasbourg, moule	31 Mai 1872	Mance
Pierret Mme Pierrette	Catherine	15 octobre 1844	Neufchef, arrond. de Neufchef, moule	31 Mai 1872	Mance

Dressé par nous Maire de Mance
le 5 juillet 1872
Le Maire
Pillot

Liste de deux personnes qui choisissent la nationalité française le 31 mai 1872. Document établi par Jean-Philippe Pillot, maire de Mance, à la date du 5 juillet 1872.

C'est en septembre que le nombre d'options s'accélère : le 1^{er} octobre, la démarche ne sera plus possible. La première quinzaine enregistre les déclarations de 14 personnes dont celles de sept enfants Vitré, d'une famille très présente à Mance au XIX^e siècle, mais "Alsaciens", car tous nés à Haguenau (arrondissement de Strasbourg, Bas-Rhin) entre 1858 et 1870.

Vitré	Albertine Madeleine	9 septembre 1858	Haguenau, arrond. de Strasbourg (Bas Rhin)	15 septembre 1872	id.
Vitré	François Xavier Félix	21 février 1860	- id -	- id -	- id -
Vitré	Charles Ferdinand	5 juin 1861	- id -	- id -	id.
Vitré	Jean André	18 juin 1862	- id -	- id -	id.
Vitré	Anna	23 juillet 1864	- id -	- id -	id.
Vitré	Augustine	30 mai 1867	- id -	- id -	id.
Vitré	Clemence	29 janvier 1870	- id -	- id -	id.

Recu
Pris le 20 sept. 1872.
Le Sous-Préfet

Dressé par nous Maire de la Commune de Mance
le 15 septembre 1872.
Le Maire
Pillot

Extrait de la liste établie par J.-Philippe Pillot à la date du 15 septembre 1872 et qui comporte les noms de 14 optants. On peut supposer que c'est un (ou les) parent(s) qui effectue la démarche de déclaration... Cette branche des familles Vitré mançoises n'habite plus la commune d'après le dénombrement de 1876.

Le 29 septembre, après Isidore Dieudonné, né à Servigny-lès-Saint-Barbe (canton de Vigy, près de Metz), qui a fait la démarche la veille, Pierre Klinger, né à Orching (canton de Volmunster, arrondissement de Sarreguemines), opte à Mance avec ses sept enfants, Pierre Marie, Jean-François, Didier, Auguste, Paul, Marie Mathilde et Eugène, tous nés à Metz entre 1854 et 1867. La famille ne reste pas longtemps à Mance et on ne la retrouve pas dans le recensement quinquennal de 1876.

NOM DU DÉCLARANT.	PRÉNOMS.	DATE DE NAISSANCE.	LIEU DE NAISSANCE.	DATE DE LA DÉCLARATION ou la déclaration a été sousscrite.	DÉSIGNATION DE LA MAIRIE où la déclaration a été sousscrite.
Duodonni	Edouard	6 janvier 1871	Neuvilly-la-Pluche	28.7.1872	Mance
Klingler	Pierre	28 mars 1858	Reching, Commune de Neuvilly-la-Pluche (Mouille)	29.7.1872	id
Klingler	Pierre Marie	17 juin 1858	id	id	id
Klingler	Jean Francois	2 juillet 1856	id	id	id
Klingler	Pierre	15 août 1857	id	id	id
Klingler	Auguste	11 mai 1860	id	id	id
Klingler	Paul	29 juin 1862	id	id	id
Klingler	Maurice	20.7.1864	id	id	id
Klingler	Cyprien	11 février 1867	id	id	id

Dresse par le Maire de Mance
 le 30.7.1872
 Le Maire
 P. B.

Briei, le 30.8.1872.
 Le sous-préfet
 H. B.

Dernière liste établie par le maire de Mance, le jour de la date limite du 1^{er} octobre 1872. Elle est validée deux jours plus tard par la sous-préfecture de Briei.

Au final, entre mai et octobre 1872, ce sont **37 individus qui figurent sur les listes dressées par le maire de Mance**. Comme les Klingler, d'autres optants ne résident plus dans le village en fin d'année 1876, au moment du dénombrement. En fait, opter à un endroit n'oblige pas à y rester, mais il faut s'installer en France, sous peine de voir la démarche annulée. La population de Mance, qui a chuté à 319 habitants en 1972, n'a finalement pas enregistré un afflux d'habitants : le recenseur dénombre 321 individus présents dans la commune en décembre 1876.

Complétant cette présentation, le registre du recensement de 1876 indique, dans la même colonne : **la nationalité, le lieu de naissance et la mention « a opté » s'il y a lieu**.

À titre d'exemple, on relève que Léonie Bastien, née à St-Privat-la-Montagne, n'a pas opté, mais est devenue française par son mariage, en 1874, avec Pierre Narcisse Nihotte.

Par contre, Adrien Haut, âgé de 19 mois et né à Saint-Privat-la-Montagne, comme son père qui a opté, est noté allemand.

Dans la documentation concernant ce sujet, outre les listes tenues par les municipalités pour recenser ceux qui avaient opté, afin d'attester leur choix, les optants recevaient un imprimé intitulé "Option pour la nationalité française", signé par eux-mêmes et le maire de la commune où ils avaient effectué leur démarche.



Enfin, après la date limite du 1^{er} octobre 1872, il n'est plus possible d'opter. Toutefois, des familles quittent encore les territoires annexés, souvent pour éviter à leur fils le service militaire sous l'uniforme allemand. Mais ceux-ci sont alors considérés comme déserteurs et ne peuvent plus retourner, même en visite, en "Alsace-Lorraine".

À Jœuf

En observant l'évolution démographique du petit village des bords de l'Orne, on appréhende des phénomènes assez différents de l'exemple mançois. Si l'on constate une légère baisse de la population au lendemain de la guerre franco-prussienne (**236 habitants en mai 1872**), la commune frontrière connaît une très forte augmentation au cours des quatre années suivantes. Le recenseur dénombre en effet **573 individus en décembre 1876**.

Bien que ne disposant pas de listes d'options enregistrées à la mairie de la commune, **la lecture et la confrontation des listes nominatives de ces deux recensements** permettent de mesurer et d'expliquer un important apport de population découlant directement de l'annexion et de l'article 2 du traité de Francfort.

TABLEAU N° 3.
Population générale selon l'Origine et la Nationalité.

	FRANÇAIS				Alsaciens et Lorrains n'ayant pas opté.	Anglais, Écossais, Irlandais.	Américains du Nord et du Sud.	Allemands.	Autrichiens et Hongrois.	Belges.	Hollandais.	Italiens.	Espagnols.	Suissets.	Russes.	Polonais.	Suédois, Norvégiens, Danois.	Turcs, Grecs, Valaques, etc.	Chinois, Indiens et autres Asiatiques.	Autres étrangers.	Nationalités inconnues.	Total général de la population.
	Nés dans le département.	Nés dans d'autres départements.	Étrangers naturalisés Français.	Alsaciens et Lorrains ayant opté.																		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
Sexe masculin . . .	02	2	..	17	27						2											116
Sexe féminin . . .	29	3	..	3	25						..											120
TOTAL . . .	31	5		20	52						2											236

Tableau récapitulatif de la population habitant à Jœuf en mai 1872. Alors qu'il reste un peu moins de cinq mois pour opter, on constate que seulement 20 personnes ont fait les démarches pour conserver la nationalité française (colonne 4). **Par contre, 52 habitants sont recensés comme "Alsaciens et Lorrains" n'ayant pas encore opté** (colonne 5).

En mai 1872, le recenseur distingue bien les optants **qui résidaient déjà dans la commune** mais qui, nés en Lorraine annexée, ont fait la démarche pour conserver leur nationalité (5 personnes) et ceux, plus nombreux, **qui ont choisi d'élire leur domicile à Jœuf**.

44	50	170	Martin	Joseph	Instituteur Chef de ménage	1										38	né à Pierrevillers Pirrain ayant opté	
		171	Perignon	Emma Victoire	La femme										1		32	française née dans la Commune
		172	Martin	Clotilde	Sœur fille										1		8	id.

Extrait de la page 6 du recensement de la commune de Jœuf en mai 1872. Né à Pierrevillers (Lorraine annexée), l'instituteur Joseph Martin a effectué les démarches pour demeurer français ; nées à Jœuf, son épouse et leur fille ne sont pas concernées par le sujet.

Les quatre autres habitants ayant effectué la déclaration d'option sont Jean-Baptiste Gury, forgeron de 31 ans né à Montois-la-Montagne, ainsi que les trois membres de la famille Puth (document ci-dessous).

24	74	Puth	Pierre Charles	Forgeron Chef de ménage	1												24	né à Moyeuvre Forgeron ayant opté
	75	Margot	Amélie	La femme													1	née à Pierrevillers 31 ans ayant opté
	76	Puth	Charles	Sœur fils	1												3	né à Moyeuvre Pirrain ayant opté

Extrait de la page 3 du recensement des habitants de Jœuf en mai 1872. Puddledeur aux Forges de Moyeuvre et né dans cette commune, Pierre Charles Puth, jeune marié de 24 ans, vient s'installer dans la commune voisine de son lieu de travail après le conflit franco-prussien. Il effectue alors les démarches d'option pour lui, pour Amélie Margot, sa jeune épouse de 23 ans née à Pierrevillers, et pour Charles, leur petit garçon de 3 ans né à Moyeuvre juste avant le déclenchement de la guerre.

Population par election de domicile	27	Fauville	Jean Baptiste propriétaire Chef de ménage	1					28	ne s'installe à Jœuf avant opté						
	28	Margot	Mari Emel sa femme					1	24	id.						
	29	Fauville	Arthur Eugène leur fils	1					4	id.						
	210	Fauville	Ernest Sylvin leur fils	1					6 mois	id.						
TOTAUX de la page.....									10	8	2	7	5	1	Français	Étran. opt.
															22	8

Extrait de la page 6 du recensement des habitants de Jœuf en mai 1872. Originaire de Pierrevillers, la famille Fauville choisit d'élire son domicile à Jœuf. Âgé de 6 mois, le plus jeune garçon du couple étant encore né en Lorraine annexée, ses parents doivent également faire la déclaration d'option pour le nourrisson.

DÉSIGNATION	NUMÉROS					NOMS	PRÉNOMS	TITRES, QUALIFICATION, état ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.	NATIONALITÉ.	OBSERVATIONS.
	des quartr. et villages ou hameaux.	des rues dans les ch.-b.-l.	des maisons.	des ménages.	des indiv.				SEXE MASCULIN.			SEXE F. MININ.					
									Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.			
Population par election de domicile						271	Jean Baptiste	Propriétaire	1						24	ne s'installe à Jœuf avant opté	
						272	Catherine	chef de ménage						1	23	ne s'installe à Jœuf avant opté	
						273	Ernest	l'ajour	1						20	id.	
						274	Charles	l'ajour	1						18	id.	
						275	Ernest	l'ajour	1						16	id.	
						276	Eugène	l'ajour	1						14	id.	
						277	Sylvain	l'ajour	1						23	ne s'installe à Jœuf avant opté	
						278	Charles	liquiste	1						24	ne s'installe à Jœuf avant opté	
						279	Jean Pierre	l'ajour	1						21	ne s'installe à Jœuf avant opté	
						280	Ernest	l'ajour	1						21	id.	
						281	Ernest	l'ajour	1						28	ne s'installe à Jœuf avant opté	

Extrait de la page 7 du recensement de mai 1872, comportant 11 individus ayant opté et choisi de s'installer à Jœuf. Ils arrivent ou sont originaires de communes de Lorraine annexée proche de la nouvelle frontière : Pierrevillers, Moyeuvre, Rosselange, Neufchef et Illange.

En décembre 1876, le recenseur constate que le nombre d'optants a très fortement augmenté dans la commune jovicienne. Avec **346 individus**, ils représentent plus de **60 % de la population de nationalité française du village** qui a plus que doublé en quatre ans.

NATURE DES INSCRIPTIONS.	DÉTAIL SELON L'ÉTAT CIVIL.							NATIONALITÉ.		
	SEXE MASCULIN.			TOTAL des trois colonnes précédentes	SEXE FÉMININ.			TOTAL des trois colonnes précédentes	FRANÇAIS.	ÉTRANGERS.
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.		Filles.	Femmes mariées.	Veuves.			
Population recensée nominativement suivant l'état ci-dessus (1).....	180	126	16	322	109	125	17	251	163	10
Population recensée numériquement ou en bloc suivant l'état n° 6 (2).....										
TOTAUX.....	180	126	16	322	109	125	17	251	163	10
TOTAL GÉNÉRAL de la population de la commune.	346							346		

Tableau récapitulatif de la population de Jœuf en décembre 1876.

Faute de documents, nous ignorons la date et le lieu où l'option a été enregistrée. Il est donc impossible de préciser si certains de ces optants ont effectué leur démarche à Jœuf avant la date fatidique du 1^{er} octobre 1872. Cependant, il est probable que de nombreux "néo-Joviciens" ont accompli leur démarche à la mairie jovicienne ou à celle de **Briey**. (1)

Considérant **les communes de naissance et les professions** (cf. tableau ci-dessous), indiquées en 1876 par les chefs de famille, il apparaît évident que la cause principale de cet afflux de "Lorrains" à Jœuf est bien l'amplification du processus déjà évoqué, en lien avec la proximité des forges de Moyeuivre.

Mais, le petit village n'étant pas en mesure d'accueillir un afflux aussi soudain, la Maison De Wendel prend en charge une large part du problème... ce qui semble satisfaire les élus joviciens, propriétaires fonciers qui voient leurs biens prendre une valeur inespérée ! (cf. document ci-contre)

Extrait de l'ouvrage "Si Jœuf m'était posté..." (R. Martinois, 1988).

Les petits-fils DE WENDEL louent dans un premier temps une parcelle de 33 ares à proximité du village. Puis à peine deux mois plus tard (22 décembre 1872), en application d'une clause du bail de location, ils proposent à la commune l'achat de ce terrain où s'élèvent rapidement les "barques" des Cités Hautes. Il s'agit là de l'inauguration des nombreuses transactions financières et foncières entre la commune et les maîtres de forges !

Les édiles se réjouissent de la vente "à un prix qui ne se représentera peut-être jamais, d'un terrain de nulle valeur pour la culture". Ils espèrent surtout que cette aliénation de terrains "pourra engager la maison DE WENDEL à faire de Jœuf un centre d'industrie métallurgique."

Après avoir loué une première parcelle de terre à proximité du village, terrain dont la vente est effective dès le 9 février 1873, cette transaction est suivie en juin de la vente d'une autre petite parcelle contiguë. Dans les deux cas, "les terrains sont de nature rocheuse, dépourvus de terre végétale ; le prix offert par la maison De Wendel uniquement pour la convenance est de beaucoup supérieur à la valeur réelle et les sommes retirées seront employées utilement pour les travaux de l'église", se félicitent les élus municipaux.



Carte postale du début du XX^e siècle. Sur la droite, l'une des baraques sorties de terre en 1873/1874. Elles ont permis d'abriter de nombreux Lorrains ayant opté et dont le chef de famille est employé aux forges de Moyeuivre par la Maison De Wendel.

Tableau des professions des Joviciens en 1876. Près de 84 % des actifs résidant au village sont employés par les forges de Moyeuivre appartenant à la société "Les Petits-Fils de François de Wendel et Cie", créée en 1871 pour regrouper les intérêts de la Maison se retrouvant en Lorraine annexée.

Professions des habitants de la commune de Jœuf recensés comme optants en 1876	
Profession déclarée	nombre
Forgeron	67
Puddeleur	23
Mineur	10
Autres ouvriers des forges (ajusteur, tréfileur, lamineur, cannelleur)	14
Autres professions (charpentier, serrurier, cordonnier, agriculteur, boulanger, journalier, domestique, retraité)	22
Total	136

Près de 95% de ces actifs sont natifs des communes annexées des secteurs de la vallée de l'Orne (**Moyeuivre-Grande**, Rosselange) et de la vallée de la Fensch (**Hayange**, Knutange et environs : Neufchef Ranguieux).

(1) D'après le registre des délibérations du conseil municipal de Jœuf. À l'automne 1872, le nombre des habitants dans la commune est évalué à plus de 400. En fin d'année 1872, les édiles joviciens évoquent également l'installation, à trois kilomètres du village, dans les bois de Briey au lieu-dit "Le Grand Fond", de 90 familles de réfugiés arrivant d'Hayange et de Moyeuivre-Grande. La commune de Jœuf a la charge administrative de ces quelque 200 âmes, relogées en hâte dans des baraques en planches par leur employeur, la Maison De Wendel.